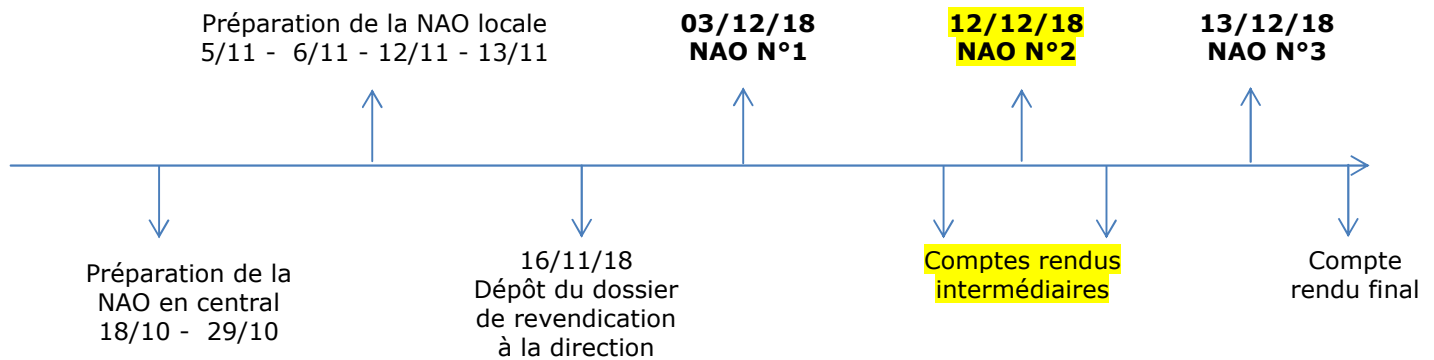


# MICHELIN Bassens

## ACTE 2

### PROPOSITIONS DE LA DIRECTION POUR LA NAO NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE SALAIRES ET TEMPS DE TRAVAIL

#### Le planning :



#### Hier, le 12/12/2018, s'est déroulée la deuxième réunion de NAO pour SIMOREP et la première pour MICHELIN France :

Nous avons pu argumenter nos demandes (3.8 % d'augmentation, primes variables individuelles pour tous à 8%, subrogation, indemnités d'éloignement pour tous) et en faire de nouvelles, suite aux annonces faites par le Président de la République Monsieur Emmanuel Macron en réponse à la crise des "gilets jaunes", la CFE-CGC demande à l'entreprise Michelin **une prime de fin d'année pour l'ensemble des salariés.**

#### **Proposition de MICHELIN France :**

	Agents	collaborateurs	cadres
TOTAL	<b>2.4% dont 1% d'AG</b>	<b>2.6 %</b>	<b>2.8%</b>

#### **Proposition de SIMOREP :**

	collaborateurs	cadres
Augmentation individuelle	1.8 %	2.4 %
ancienneté	0.5 %	0.0 %
cours d'année	0.3 %	0.4 %
TOTAL	<b>2.6 %</b>	<b>2.8%</b>

Sans surprise SIMOREP est aligné sur la politique salariale du groupe.

La direction s'en engagée à ouvrir une négociation le 30 janvier 2019 sur la charge de travail des cadres et sur la convention de forfait jour. Demande de la CFE-CGC Bassens depuis 2016. Le travail de vos élus CFE-CGC, depuis des mois, en lien direct avec les services du personnel France et la CFE-CGC MICHELIN a payé.

Sur l'ensemble des autres points, la direction ne s'est pas encore prononcée.

#### **La suite**

Début des négociations à 13h30 le 13/12, pour défendre vos attentes et retravailler cette proposition avec la direction avec une attention particulière sur la prime de fin d'année.

**Pour toutes questions ou vos étonnements dans l'entreprise, contactez vos représentants CFE-CGC !**

**Claude Daubercies, Benoit Iztueta, Daniel Cordelier, Thierry Négret**

**<http://www.cfecgcmichelin.org/sites/bassens/notre-actualite/>**